

LE TELETRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT

Porteur de projet

Macéo (Clermont-Ferrand – 63)

Territoires concernés

La totalité du Massif central

Les objectifs

- Contribuer au développement du télétravail dans la fonction publique d'Etat en faisant du Massif central le territoire pilote au plan national
- Favoriser un autre modèle de développement local, notamment pour les territoires ruraux

Présentation du projet

Le Massif central est en avance à l'échelle nationale en matière de télétravail : forte densité de télécentres, expérimentations de télétravail dans les collectivités locales, entreprises qui mettent en place ce mode d'organisation.

En revanche, la fonction publique d'Etat est très en retrait sur le développement du télétravail.

Les atouts du télétravail sont nombreux pour un territoire : réduction de l'impact environnemental par la réduction des déplacements, meilleure répartition des activités socio-économiques entre territoires urbains et ruraux, développement de nouveaux emplois et de l'économie résidentielle

Le présent projet vise à accompagner des expérimentations dans la fonction publique d'Etat du Massif central, sur une période de 2 ans. La décision de développer le télétravail dans la fonction publique à une plus large échelle pourrait être prise si les résultats de l'expérimentation sont concluants.

en savoir +
cliquez ici

<http://www.teletravail-massif-central.com>

Les grands axes de la démarche, les résultats

- Identifier les administrations volontaires pour une expérimentation :
 - les Préfectures du Cantal et de Lozère
 - les DREAL Auvergne, Bourgogne, Limousin et Midi-Pyrénées
 - les DDT du Lot et de Lozère
 - les DDCSPP du Cantal et de Lozère
 - la DRJSCS Auvergne
 - le CRAIG Auvergne

- Réaliser les évaluations permettant d'identifier les freins et leviers pour le développement du télétravail dans la fonction publique.

Des évaluations sont réalisées avant le lancement du projet, à mi-parcours et lors du bilan.

Les points d'évaluation de l'impact du télétravail sont les suivants : organisation, management, productivité, satisfaction des agents et des managers, bilan carbone.

- Accompagner les administrations dans la mise en œuvre de l'expérimentation et dans le suivi

- Exploiter les résultats des expérimentations : partage d'expériences, échanges de bonnes pratiques

Un séminaire de rendu est prévu courant 2014 à l'intention des administrations centrales et décentralisées afin de partager les résultats de l'opération et d'envisager les développements possibles pour le télétravail dans la fonction publique d'Etat.

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous concernent un dossier financé en 2012
 Le plan d'actions couvre la période 2012-2013

Dépenses éligibles	191 380 €
Aides totales Massif central	153 103 €
Dont Europe	76 552 €
Etat	72 724 €
Conseils régionaux	3 827 €
Dont Auvergne	3 827 €
Bourgogne	/
Languedoc Roussillon	/
Limousin	/
Midi Pyrénées	/
Rhône Alpes	/